

Prison de Champ-dollon : 7% de détenus suisses, 53 % de musulmans ! Par Lucette Jeanpierre

écrit par Lucette Jeanpierre | 14 août 2014



<http://www.ge.ch/champ-dollon/doc/rapport-d-activites-2013.pdf>


Il est particulièrement intéressant de lire attentivement, ci-dessus, ce rapport d'activités de la prison de Champ-Dollon, située dans le canton de Genève. On y découvre d'abord que dans ce pays, les statistiques ethniques ne sont pas interdites, contrairement à la France.

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le Conseil fédéral suisse avait autorisé, sous la pression de l'Union européenne, la libre circulation des personnes membres de la communauté européenne. Cela s'est traduit par le fait que début 2014, date de la votation suisse sur l'immigration, gagné par l'UDC (50,3 %), on était passé à 80.000 nouvelles entrées par an, soit l'équivalent, en France, de 800.000 nouveaux venus.

Il est intéressant, sur ce premier graphique, de noter que c'est à partir de l'année 2008 que la courbe du nombre de détenus explose dans cette prison. Il va donc être difficile de contester le lien entre immigration et délinquance.

Deuxième remarque intéressante, nous disposons, dans ce rapport des quotas de prisonniers par religion. Là encore, il faut savoir que l'immigration musulmane en Suisse est beaucoup moins importante qu'en France. Ainsi, selon l'Office Fédérale des Statistiques, en 2011, il y avait 321.000 musulmans de plus de 15 ans, soit 4,9 % de la population suisse. Par comparaison, cette année là, il y avait chez nos amis helvètes 37,4 % de catholiques et 27,8 % de protestants. Pourtant, les chiffres, là encore, sont très parlants : 53 % de musulmans en prison ! La différence entre catholiques et protestants mériterait également une analyse plus fine. Mais cela ne signifie-t-il pas qu'il y a beaucoup d'immigrés comptabilisés comme catholiques ?



Enfin, sur la nationalité, comment ne pas s'interroger. Certes, on sait qu'en Suisse, il n'y a pas le droit du sol, et qu'à cause de cela on recense 23 % d'étrangers dans ce pays. Imaginons ce que seraient les chiffres en France sans le droit du sol... On voit donc que les Suisses, bien que représentant 77 % de la population, ne représentent que 7 % des prisonniers ! On constate également que, contrairement à la France, la surdélinquance vient essentiellement de l'immigration d'Europe de l'Est, et principalement des Kosovars. 

On se souvient que le journal « Le Progrès de Lyon », avait suscité une forte polémique, en osant publier, il y a quelques semaines, ce genre de statistiques, simplement sur la nationalité de la délinquance, sans aller jusqu'à la confession.

<http://www.fdesouche.com/447909-scandale-rhone-le-progres-publie-des-statistiques-de-la-delinquance-par-nationalite-des-auteurs>

Les sanctions étaient immédiatement tombées : plainte de Sos racisme, suppression de toute subvention par le conseil régional, et lynchage médiatique.

Quand on voit les chiffres suisses, on comprend encore mieux que les immigrationnistes français se battent bec et ongles

pour interdire les statistiques ethniques.
L'énormité de leurs mensonges apparaîtrait au grand jour.
Lucette Jeanpierre